

Immobilier

SCI : CONSTITUTION ET UTILISATION EN GESTION PATRIMONIALE



En résumé

Apprenez à créer, gérer et optimiser une SCI pour vos projets immobiliers. Cette formation aborde constitution, gouvernance, financement, fiscalité IR/IS, transmission patrimoniale et stratégies d'investissement.

La formation continue des agents immobiliers ou autres professionnels relevant de la loi Hoguet a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession.

À qui s'adresse la formation ?

Public

Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire. Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau. Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier.

Prérequis

Une expérience dans le domaine de l'immobilier est souhaitée.



Objectifs

À l'issue de ce module, vous serez en capacité de :

- Distinguer les différents régimes des sociétés civiles immobilières
- Evaluer les avantages et les inconvénients
- Appréhender les dimensions juridiques, financières, fiscales des SCI
- Accompagner et conseiller un client acquéreur en fonction de son projet sur ce type de société



Programme

Constitution de la SCI:

- Statuts, forme, contenu et durée de vie
- Formalités de constitution
- Obligation comptable, juridique

Durée

1 jour(s) / 7 heure(s)

Effectif

De 3 à 8 stagiaires

Tarif

300 € NET

Code RNCP / RS

NA

Référence

NA

– De la mutation à la dissolution

Le financement du patrimoine :

- Financement de la SCI
- Financement des associés ?

La gestion du patrimoine

- Le développement d'investissement en immobilier locatif
- La mise à disposition des biens

Quel régime fiscal pour la SCI

- IR, IS
- Plus-value
- L'IFI et les SCI

L'optimisation juridique et fiscale

- La notion d'abus de droit
- Transmission de patrimoine les avantages de la SCI au regard de l'indivision
- Recours à la SCI pour les locaux de l'entreprise
- Le recours d'une SCI et d'un bail à construction



Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques

Moyens techniques

Le stagiaire devra être équipé d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro / haut-parleurs. Connexion internet haut débit.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations ... qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité



Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.